

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-1701/SG/CG rendent exécutoire la délibération n° 10-71 du 9 décembre 1971, du conseil d'administration de l'Office des Postes et Télécommunications portant approbation de la deuxième décision modificative du budget de l'Office pour l'exercice 1971.

n° 75-1701/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
15 novembre 1971

Numéro JO
n° 24 du 27/12/1971

Date du numéro
27 décembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n °10-71 du 9 décembre 1971 du Conseil d'administration de l'Office des Postes et Télécommunications, portant approbation de la deuxième décision modificative du budget de l'Office pour l'exercice 1971.